

Editorial

Autor(en): **Wicki, Fridolin**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

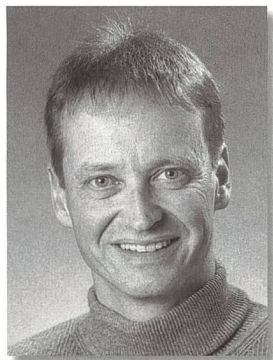
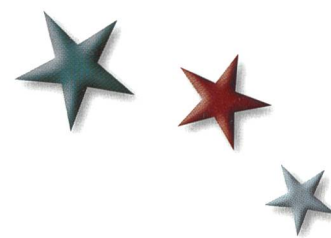
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial



Fridolin Wicki
Responsable de la Direction
fédérale des mensurations
cadastrales

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous tenez entre vos mains le premier numéro de «cadastre», la nouvelle revue spécialisée entièrement dédiée au cadastre! Ce nouveau périodique succède à «INFO D+M», le bulletin d'information destiné aux professionnels de la mensuration et paraîtra trois fois par an comme ce dernier.

Cette nouvelle revue marque un changement de dimension: à l'avenir, le système cadastral suisse comportera une composante de droit public (restrictions de la propriété foncière) en plus de sa composante de droit privé (registre foncier et mensuration officielle). Ce faisant, la Suisse sera l'un des premiers pays au monde à étendre son système cadastral à ce domaine et accroîtra ainsi la sécurité du droit en matière de propriété foncière.

Il nous tient particulièrement à coeur d'informer, par le biais de cette nouvelle revue spécialisée, l'ensemble des acteurs concernés et des personnes intéressées par ce cadastre de son évolution et de ses nouveautés et d'aborder des sujets techniques d'actualité. Le lectorat actuel, les professionnels de la mensuration, s'ouvrira à toutes celles et à tous ceux qui participent à la mise en place et à l'exploitation du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). Outre les thèmes propres à la mensuration officielle, des sujets ayant trait au cadastre RDPPF ou au registre foncier seront de plus en plus fréquemment abordés à l'avenir. La revue spécialisée viendra ainsi compléter le site Internet www.cadastre.ch qui a été également réorganisé.

Le premier numéro est largement consacré au cadastre RDPPF et à l'ordonnance qui lui est associée, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2009.

Votre opinion nous intéresse: écrivez-nous à l'adresse infovd@swisstopo.ch et faites-nous savoir ce qui vous plaît dans notre nouvelle revue ou ce que vous souhaiteriez voir modifié. Indiquez-nous également si vous souhaitez rédiger un article ou si vous désirez obtenir des informations supplémentaires concernant un thème donné.

J'espère que vous prendrez plaisir à la lecture de ce premier numéro et qu'il recèlera bon nombre d'informations intéressantes pour vous. Je serais très heureux si vous attendiez le prochain numéro avec impatience, à peine la lecture de celui-ci achevée.

Permettez-moi enfin de vous souhaiter, à vous et à vos proches, de joyeuses Fêtes et une bonne année 2010. Qu'elle soit source de bonheur, de réussite et de satisfactions tant dans la sphère privée que sur le plan professionnel.

Fridolin Wicki

Responsable de la Direction fédérale des mensurations cadastrales